



Arbre existant conservé



Arbre planté à grand développement



Arbre planté à petit / moyen développement



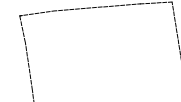
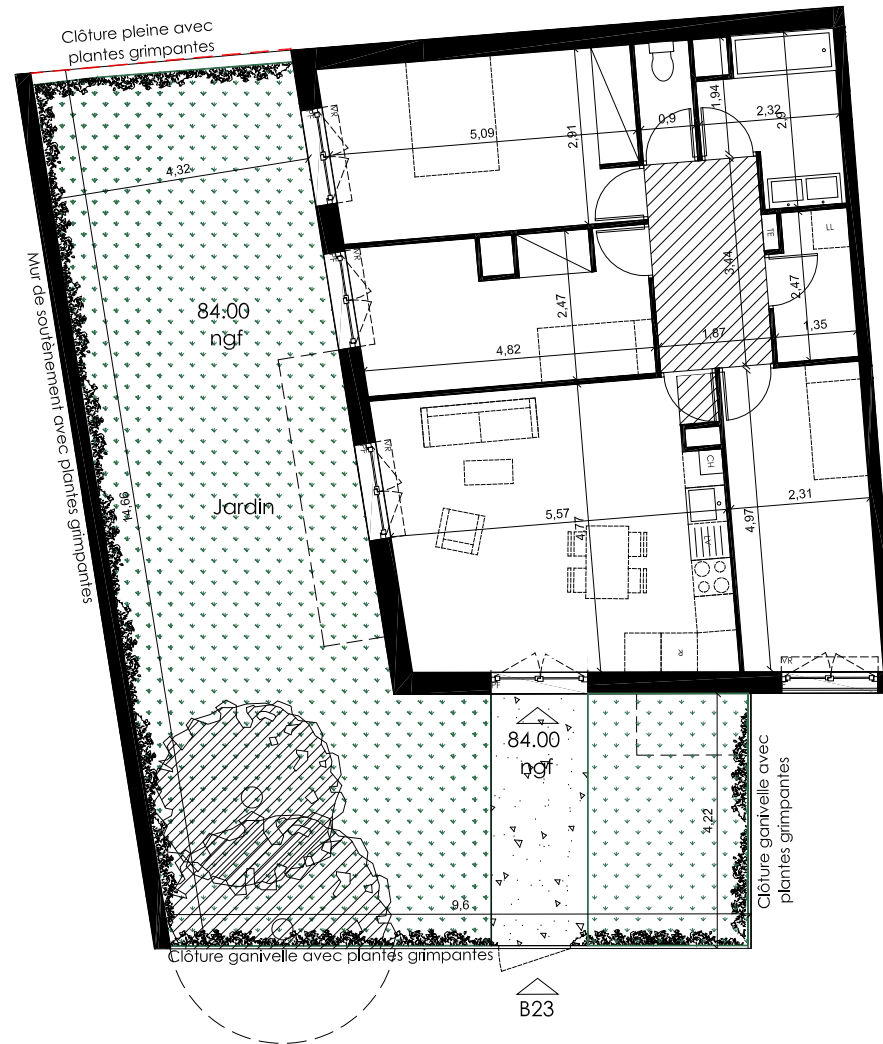
Plante grimpante

79.41
ngf

Côte de nivellement

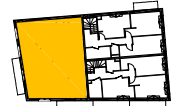


Limite parcellaire



Bâtiment A

R-2



Bâtiment B

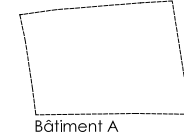
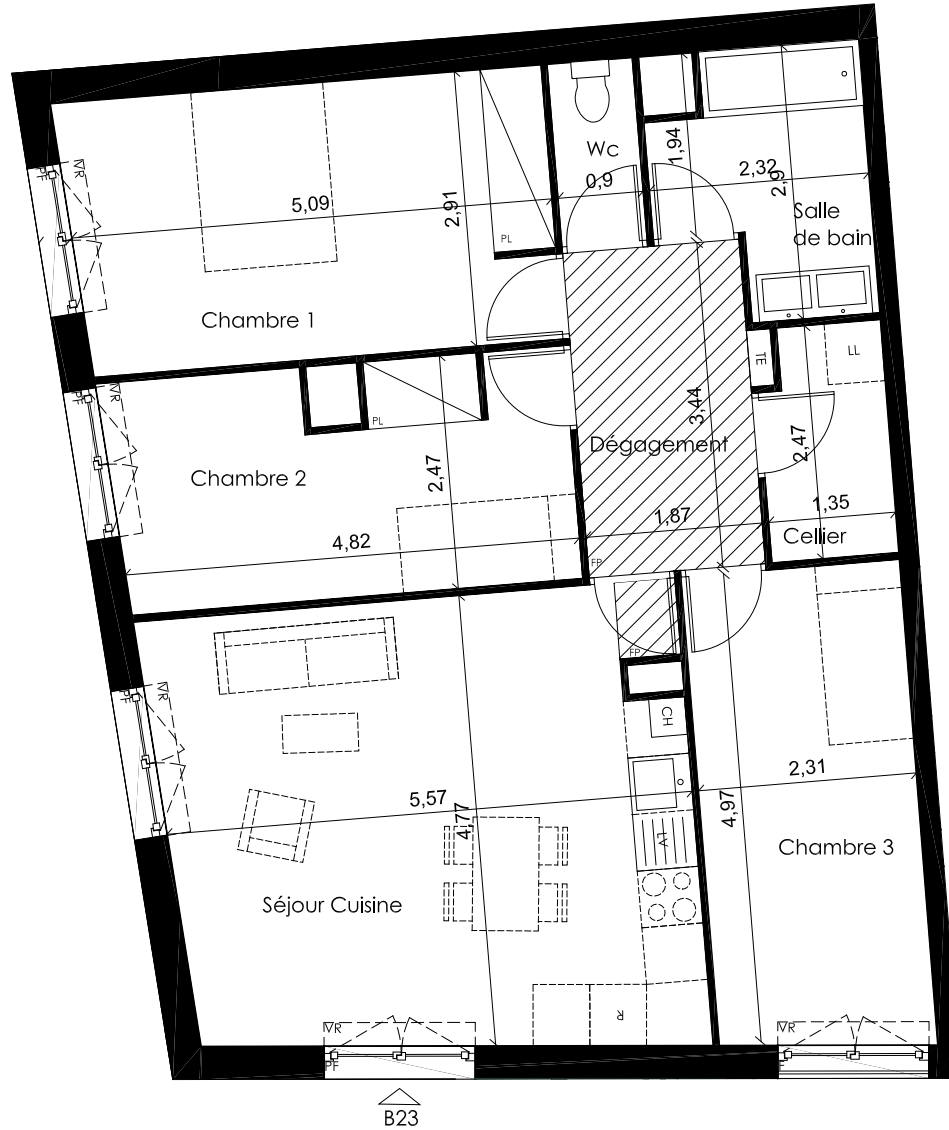
LOT	TYPE	NIVEAU
B23-J	T4	R-2

R-2	
Séjour/cuisine	26,10 m ²
Dégagement	6,40 m ²
Salle de bain	5,35 m ²
Wc	1,75 m ²
Dressing	3,15 m ²
Chambre 1 + placard	14,85 m ²
Chambre 2 + placard	11,55 m ²
Chambre 3	11,70 m ²
SURFACES HABITABLES	80,85 m²

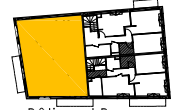
Jardin	87,60 m ²
Cave	5,40 m ²
SURFACES COMPLEMENTAIRES	93,00 m²

LEGENDE : CH : chaudière - F : Fenêtre - FP : Faux-plafond - LL : Emplacement lave-linge - LV : Emplacement lave-vaisselle - PF : Porte-fenêtre - PL : Placard - R : Emplacement réfrigérateur - TE : tableau électrique - VR : Volet roulant

NOTA : Les côtes et les surfaces sont susceptibles de légères modifications pour tenir compte de contraintes techniques ou d'impératifs d'ordre administratif pouvant intervenir en cours de réalisation du projet. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. L'équipement électroménager et mobilier indiqué sur le plan n'est pas fourni sauf disposition contraire dans la notice descriptive. Les aménagements du logement sont figurés à titre purement indicatif et constituent une proposition d'aménagement.



Bâtiment A



Bâtiment B

R-2

LOT
B23

TYPE
T4

NIVEAU
R-2

R-2

Séjour/cuisine	26,10 m ²
Dépassement	6,40 m ²
Salle de bain	5,35 m ²
Wc	1,75 m ²
Cellier	3,15 m ²
Chambre 1 + placard	14,85 m ²
Chambre 2 + placard	11,55 m ²
Chambre 3	11,70 m ²
SURFACES HABITABLES	80,85 m²

Jardin	87,60 m ²
Cave	5,40 m ²
SURFACES COMPLEMENTAIRES	93,00 m²

LEGENDE : CH : chaudière - F : Fenêtre - FP : Faux-plafond - LL : Emplacement lave-linge - LV : Emplacement lave-vaisselle - PF : Porte-fenêtre - PL : Placard - R : Emplacement réfrigérateur - TE : tableau électrique - VR : Volet roulant

NOTA : Les côtes et les surfaces sont susceptibles de légères modifications pour tenir compte de contraintes techniques ou d'impératifs d'ordre administratif pouvant intervenir en cours de réalisation du projet. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. L'équipement électroménager et mobilier indiqué sur le plan n'est pas fourni sauf disposition contraire dans la notice descriptive. Les aménagements du logement sont figurés à titre purement indicatif et constituent une proposition d'aménagement.